

CHAMPIONNATS LARGE TC EN SALLE

Vittel

Dimanche 13 Février 2022

HORAIRES MODIFIES LE JEUDI 10/02

COURSE		HORAIRE	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
Formation Jury		12h45					
Ouverture Chambre d'Appel		12h45					
60m CJESM F séries		13h30			F	H	
60m CJESM H séries		13h50		H/F			
60m haies JESM F séries	0.84	14h10					
60m haies ESM H séries	1.06	14h20					
800m CJESM F Finales		14h30					
800m CJESM H Finales		14h40					
1500m CJESM F Finales		14h50					
1500m CJESM H Finales		15h00	H				H/F
60m haies JESM H Finale	1.06	15h10			H	F	
60m haies ESM F Finale	0.84	15h20					
60m CJESM F Finales		15h30					
60m CJESM H Finales		15h40					
400m CJESM F Finales		15h50	F				
400m CJESM H Finales		16h05					
200m CJESM F Finales		16h20					
200m CJESM H Finales		16h40					
Fin de reunion		17h00					

ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

REGLEMENT MEETING LARGE TC

2022 EN SALLE

Athlètes concernés :

Ce Meeting est ouvert à tous les athlètes de la Ligue LARGE des catégories Cadets à Masters hommes et femmes.

Qualifiés :

Les athlètes seront qualifiés au bilan du 1er janvier 2020 au 06 février 2022, si et seulement si ils ont réalisé une performance de niveau **R2 sur les épreuves en salle**

Participation athlète Hors Ligue :

Athlètes Bourgogne et Franche Comté :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la LARGE.

Niveau de performance minimale : R1

Athlètes hors LARGE et BOU/FC :

Les engagements doivent impérativement être transmis par la Ligue d'origine à la date limite d'engagement fixée par la LARGE.

Niveau de performance minimale : IR1

Droit d'engagement par athlète : 10€ (à la chambre d'appel)

Engagements :

Les responsables de clubs, uniquement les clubs de la ligue LARGE, inscriront sur le site de la ligue LARGE <http://large.athle.fr/> la participation de leurs athlètes jusqu'au **Mardi 08 Février 2022 23h59**

La liste définitive des engagés sera consultable sur le site de la ligue, après vérification des performances, dans la journée de Jeudi 10 février 2022. **(Pour les athlètes n'ayant pas réalisé le niveau requis et préinscrits ; ils ne seront pas automatiquement qualifiés ils compléteront le cas échéant si le nombre d'engagés sur certaine épreuve n'est pas suffisant.** Une demande du club par mail est vivement conseillée à jean-louis.walter2@wanadoo.fr (et en copie à david.duchene54@wanadoo.fr) pour argumenter votre demande de repêchage, avant la date limite d'engagement.

Les athlètes doivent personnellement confirmer leur participation à la chambre d'appel au plus tard **45'** avant l'épreuve. Une pénalité de 5 Euro pour Non Confirmation sur place

ATTENTION : PAS D'ENGAGEMENTS SUR PLACE

Règlement Technique des épreuves :

Course

60m et 60m haies : Séries hétérogène selon les bilans SI-FFA et Finale(s)

Mode de qualification en Finale

60m : Séries Hétérogènes et 2 Finales les 2 premiers de chaque série + les x meilleurs temps

60m haies : 1 Finale le 1er de chaque série + les x meilleurs temps

Autres courses : Finale(s) directe(s) de niveau selon les performances en salle SI-FFA 2020/2022. (Départ en couloir pour le 800m)

Concours

Longueur, Triple et Poids : 3 essais pour tous + 3 essais supplémentaires pour les 8 premiers TC.

Poids engins seniors

Montées de barres concours hauteur et perche :

Hauteur femme: 1m32 puis de 5 en 5 → 1m57 → 1m60 → puis 2 en 2

Hauteur homme: 1m55 puis de 5 en 5 → 1m 85 → 1m88 puis de 2 en 2

Perche femme : 2m10 puis de 15 en 15 → 3m00 puis de 10 en 10 → 3m60 puis de 5 en 5

Perche homme : 3m00 puis de 15 en 15 → 4m05 puis de 10 en 10 → 4m65 puis 5 en 5

Pas de barrage pour les concours de Hauteur et Perche

Officiels :

1 officiel par clubs par tranche entamée de 5 athlètes, à envoyer avec qualifications avant le **Mardi 08 Février 2022**.

Si le quota n'est pas respecté, les athlètes du club concerné ne pourront pas participer.